



## INFORMATIONS MUNICIPALES



### Communauté de Communes :

M. le Maire informe les conseillers des délégations que le Président lui a confié : Prospectives territoriales, infrastructures et usages numériques, urbanisme, mobilités et accessibilités, relations avec EDF Paluel, et coopération décentralisée.

### Délibération n° 2020-28 - **Approbation du projet de la réhabilitation du Presbytère en Mairie**

La commune souhaite s'engager dans un projet de réhabilitation de son ancien presbytère, afin d'y installer à la fois la mairie et des locaux à destination des associations et clubs locaux.

Des études ont été réalisées par l'ancien conseil municipal afin de connaître l'ampleur des travaux. Ce qui a permis de réaliser le plan de financement.

Après avoir présenté le projet, le Conseil municipal, à l'unanimité :

⇒ approuve et donne son accord sur le lancement de l'opération d'aménagement : performances thermiques, chauffage, ventilation, électricité, traitement de l'acoustique, traitement des espaces intérieurs, aménagements, accessibilité, etc.

⇒ autorise le maire ou son représentant à signer les différents documents : contrats, marché subséquent n°2, et autres documents se rapportant au projet.

### Délibération n° 2020-32 - **Convention avec Mme JANNOT pour exercer son activité de Sophrologie à la salle polyvalente**

Mme JANNOT Sophie, sophrologue, souhaite mettre en place des ateliers de sophrologie sur la commune de Manneville-ès-Plains. Par conséquent, elle demande la mise à disposition de la salle polyvalente.

Au vu du planning de la Salle polyvalente, le conseil municipal accorde la mise à disposition de la salle polyvalente les mardis soir, au moyen d'une cotisation annuelle de 250 € et autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition.

### Délibération n° 2020-30 - **Prix des jeunes diplômés**

Le Conseil Municipal accepte la proposition de la Commission d'Animation pour la remise de prix aux jeunes de la commune ayant été diplômé ou faisant leur rentrée en 6<sup>e</sup>. Un bon d'achat de 30 euros est attribué aux jeunes faisant leur rentrée en 6<sup>eme</sup> ou ayant obtenu un diplôme inférieur au baccalauréat, et 40 euros aux jeunes ayant obtenu un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat.

Prix sous forme de bons d'achat à utiliser à l'Espace Culturel des Ets LECLERC à St Valery en Caux.

### Délibération n° 2020-31 - **Prix des maisons fleuries**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer, à l'unanimité, une récompense aux participants du Concours des Maisons Fleuries. Les bons d'achats seront répartis de façon équitable chez les horticulteurs MORDRET et AUX JARDINS D'AVREMESNIL. Les prix seront accordés suivant le résultat du concours.

## RECOMPENSES DIPLOMES (EES) SCOLAIRES

Cette année à nouveau les élus ont décidé de remettre une récompense aux jeunes qui ont obtenu un diplôme lors de l'année scolaire 2019/2020 et les enfants étant rentrés au collège en 2020.

Mais, en fonction des conditions sanitaires actuelles, cette remise aura lieu **le 11 novembre** à l'issue de la cérémonie au monument aux morts, à 12h15.



En effet nous ne pourrions prendre le verre de l'amitié, moment de convivialité et de partage intergénérationnel si important.

Nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître auprès de notre secrétaire lors des permanences ou par mail à :

[mairie-sg.manneville@orange.fr](mailto:mairie-sg.manneville@orange.fr), avant le 8 novembre



## RECYCLAGE SECOURISME

**Samedi 17 octobre de 8h30 à 12h30**, a eu lieu un recyclage secourisme à la salle des fêtes. 10 administrés déjà titulaires du PSC1 ont répondu présents afin de se remémorer et s'exercer aux gestes de premiers secours. Cette formation a été réalisée par Djelloul, formateur de L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers. La commune comme à l'habitude prenant en charge 50% du coût de cette prestation, remercie tous les volontaires qui ont participé et renouvelle son offre d'organisation d'une session de formation initiale aux mêmes conditions.

**Si vous êtes intéressés (ées) merci de vous faire connaître en mairie.**



## NOUVEAUTE : SOPHROLOGIE ET RELAXATION À LA SALLE DES FÊTES

Depuis le **6 octobre**, la salle municipale accueille des séances de sophrologie/relaxation, animées par Sophie.

De **17h30 à 18h30** ou de **19h à 20h00**, les participants s'initient à cette pratique qui permet un « mieux être ». Ils vont ainsi pouvoir pratiquer des techniques (respiration, détente, visualisation...) améliorant des domaines de vie, tels que le sommeil, la gestion du stress, de la douleur, de la préparation aux changements.

Venez découvrir cette méthode douce et naturelle lors d'une première séance gratuite en contactant Sophie JANNOT au 06 74 04 75 94, ensuite la carte de 10 séances d'une heure est à 60€. Pour des séances individuelles, Sophie vous reçoit dans son cabinet situé à «La petite maison », 424 rue du Bois 76460 Manneville ès Plains.



## COMITE DES FETES

Le **19 octobre**, Serge le président du comité des fêtes a convié ses adhérents à une réunion d'information sur la situation de l'association en cette période de COVID, et afin de proposer des actions pour la fin d'année.



## COMMISSION ACTION SOCIALE



Une réunion de la commission s'est tenue le **vendredi 2 octobre** afin de préparer l'organisation des colis pour nos anciens. Cette année il nous est impossible d'accueillir nos chers aînés dans la salle des fêtes et passer un très agréable moment, donc les colis seront déposés au domicile par les membres de la commission, le samedi 19 décembre de 10h à 12h00. Une note d'information sera déposée dans les boîtes aux lettres.

La commission a aussi réservé une date pour le prochain repas des « anciens » le **14 mars 2021**



## DES MARINS D'EAU DOUCE À MANNEVILLE !



Notre équipe de bénévoles, conseillers et employé communal, sous la houlette de Serge conseiller délégué aux travaux, a entrepris de nettoyer les berges de la mare, et pour cela nous avons dû emprunter une embarcation légère avec toute la sécurité qui s'impose. Dès le printemps prochain nous ferons appel à une entreprise pour la réfection des joints.

**Prochains travaux programmés : réalisation et pose de décorations de Noël.**

### ***Vous voulez en savoir davantage ?***

*Nous vous proposons de vous connecter via votre smartphone à la rubrique actualité du site de la commune à l'aide du QR code ci-contre.*

*(Comment faire ? depuis un téléphone Android télécharger l'application QR Scanner ou depuis un Iphone ouvrir simplement l'appareil photo et cliquer sur la notification)*

